

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## À Travers Nos Régions LEBAMBA : SÉJOUR DE L'ONG "SALON DE LA FEMME"



Photo : Aymard Mambela

**UNE** délégation de l'ONG "Salon de la femme", conduite par sa présidente, Sidonie-Flore Ouwé, vient de séjourner à Lebamba dans le département de la Louetsi-Wano, province de la Ngounié. Cette magistrate de carrière était accompagnée de quelques membres de son association. La rencontre a eu lieu dans la salle de réunion de la mairie. À cette occasion, Mme Ouwé a édifié les femmes locales, dont les veuves, sur leurs droits. L'ONG a ensuite procédé à l'installation de sa représentante dans le département de la Louetsi-Wano, en la personne de Mme Ndong Ndong, par ailleurs conseillère d'orientation au lycée Daniel-Didier-Roguet. Auparavant, une minute de silence a été observée en mémoire des victimes du naufrage du bateau Esther Miracle. Un deuil national qui n'a pas laissé indifférentes les populations de la Louetsi-Wano. Sidonie Flore Ouwé a aussi parlé de l'importance du mariage à l'état civil, des différentes formes de violences faites aux femmes et de leur autonomisation. La séance des questions-réponses et quelques témoignages ont permis de mieux appréhender le rôle d'une femme dans un foyer et dans la société.

## PORT-GENTIL : CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE L'ENSEIGNANT



Photo : Koumrous

**"LA** transformation de l'éducation commence par les enseignants". C'est le thème de la conférence à laquelle ont pris part à Port-Gentil, vendredi écoulé, tous les enseignants de la place, à l'occasion de la célébration en différé de la journée éponyme, en présence du directeur d'académie provinciale (DAP), Pierre Onanga Ossounda. Au menu : une messe d'action de grâce dite en l'église Saint Paul des Bois, en mémoire de tous les enseignants rappelés à Dieu ; une conférence-débat et des matchs de football (féminin et masculin) ayant opposé les enseignants du premier et second degrés. Les retrouvailles ont permis de cerner la problématique de la transformation de l'éducation dont ils sont les moteurs. Pour le conférencier, Jean-Pierre Mbadinga Nzamba, enseignant de philosophie, et par ailleurs maire du 2e arrondissement de Port-Gentil, cette thématique comporte trois mouvements : la compréhension des concepts, la transformation et l'éducation qui constitue la clé de voûte. Imposé par l'Éducation nationale, ce thème visait à sensibiliser les professionnels de l'éducation sur leur rôle d'éducateur. "Pour que l'éducation se transforme, il faut que l'enseignant lui-même se transforme afin d'amorcer le développement durable en prenant l'engagement professionnel pour améliorer la façon de servir l'État", a confié l'orateur.

MAMBELA & SYM

## Port-Gentil/Ramadan : Jean-Fidèle Otandault solidaire de ses frères musulmans



Photo : Koumrous

**Serge YACKELE-MIHINDOU**  
Port-Gentil/Gabon

**C**OMME il le fait chaque année en période du jeûne du ramadan, le député du 2e arrondissement de Port-Gentil, Jean-Fidèle Otandault, était une fois de plus au chevet de la communauté musulmane de la capitale économique.

Alors qu'il se trouve dans la cité pétrolière pour accueillir ce jeudi le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, il s'est rendu hier à la grande mosquée de Port-Gentil pour remettre à l'imam principal, Dibert Mohammed Bekoye, un impor-

tant lot de produits vivriers : sacs de riz, cartons de sucre, de lait et des boîtes de conserve, dattes, thé et de l'eau minérale... pour permettre à ses frères et sœurs musulmans de rompre quotidiennement le jeûne au coucher du soleil.

Le jeûne du ramadan est l'un des cinq piliers de l'islam. Un mois béni souvent mis à profit par les fidèles musulmans à travers le monde pour se racheter de leurs péchés. "En effet, c'est un moment particulier durant lequel nous, musulmans, nous tournons davantage vers Allah, le Très-Haut Miséricordieux et Compatissant, pour lui demander d'annuler nos péchés. C'est une pé-

riode unique pour cultiver et renforcer nos liens et nos valeurs comme le pardon, la solidarité, l'entraide et l'amour des uns envers les autres", a confié le député bienfaiteur.

L'imam Dibert Mohammed Bekoye a remercié son frère musulman Otandault, pour son humanisme. "Qu'Allah soit davantage reconnaissant à votre égard, pour vos nombreuses actions envers vos frères et sœurs musulmans de Port-Gentil". Auparavant, le député Otandault a échangé avec les différentes composantes de son siège politique. L'invite étant de réserver un accueil des plus chaleureux à Ali Bongo Ondimba.

## Oyem : les magistrats à l'école de la lutte contre le commerce illicite du bois



Photo : PME

**E. EBANG MVE**  
Oyem/Gabon

**L**E gouvernement américain, via les Programmes internationaux du service forestier des États-Unis, a organisé du 28 au 31 mars à Oyem (Woleu-Ntem), en partenariat avec les ministères des Eaux et Forêts et de la Justice du Gabon, un atelier de formation des magistrats sur la lutte contre le commerce illicite du bois. Premier conseiller de l'ambassade

des États-Unis au Gabon, David Mosby (sur visioconférence), a précisé que ce projet, financé par le Bureau international de lutte contre les stupéfiants et des affaires répressives, vise à "réduire les risques d'exploitation illégale naturelle, en particulier, des ressources forestières au Gabon". Quant au conseiller juridique du ministre de la Justice, Pélagie Effale Nze, elle a indiqué que ledit séminaire a été "une opportunité pour les différents acteurs de la chaîne pénale chargés

des enquêtes, des poursuites et des infractions relatives, de s'approprier des dispositions des textes en la matière, notamment celles du Code pénal, du code forestier et la loi relative aux parcs nationaux".

Au nom du ministre des Eaux et Forêts, le directeur provincial Hervé-Charles Ndume-Engone a rappelé qu'avec une couverture de 88 % (soit 23,6 millions d'hectares), les forêts gabonaises représentent environ 18 % de l'ensemble des forêts du bassin du Congo. Mais à l'inverse, que le trafic illégal du bois au Gabon génère plus de 184,8 milliards de francs CFA par an. Des montants colossaux qui échappent malheureusement à l'impôt et affaiblissent l'État en favorisant le développement des réseaux parallèles de trafiquants et la prolifération de la corruption.